



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois –  
Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne –  
Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
ParisEstMarne&Bois  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU 25 SEPTEMBRE 2017  
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

17-98

**OBJET : Rattachement de Nogent Habitat, Office Public de l'Habitat (OPH), à l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois**

Membres en exercice	<b>90</b>
Présents titulaires	<b>65</b>
Représentés	<b>20</b>
Absents	<b>9</b>

Votants	<b>85</b>
Abstention	<b>2</b>
Suffrages exprimés	<b>85</b>
Pour	<b>83</b>
Contre	<b>0</b>

**Présents :**

Dominique ADENOT, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOIN, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Luc CADEDDU, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Agnès CARPENTIER, Nicole CERCLEY, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, François COCQ, Thierry COUSIN, Florence CROCHETON, Alain DEGRASSAT, Pierre-Michel DELECROIX, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Brigitte GAUVIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Pierre LE BEAU, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Marc MEDINA, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Jean-Jacques PASTERNAK, Henri PETTENI, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christine RYNINE, Jean-Pierre SPILBAUER, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI, Jean-François VOGUET, Valérie ZELIOLI

**Représentés :**

Adrien CAILLEREZ, Christian CAMBON, Pierre CARTIGNY, Sabine CHABOT Philippe CIPRIANO, Isabelle DALLEAU, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Delphine FENASSE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Jean-Jacques GUIGNARD, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE, Gérard LAMBERT, Pascale MARTINEAU, Marie-France PARRAIN, Christel ROYER, Igor SEMO, Sylvie TRICOT-DEVERT, Pascale TRIMBACH

**Absents :**

Caroline ADOMO, Gilles CARREZ, Nicolas CLODONG, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Alain PAVIE.

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20171010-D17-98-DE  
Date de télétransmission : 10/10/2017  
Date de réception préfecture : 10/10/2017

## CONSEIL DU TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

### SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

**OBJET : Rattachement de Nogent Habitat, Office Public de l'Habitat (OPH), à l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois**

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et, notamment l'article L 5219-2 et l'article L 5219-5 VIII,

**VU** le code de la construction et de l'habitation, et notamment ces articles L 421-6 et R 421-1-1 II,

**CONSIDERANT** que par l'article L 5219-5 VIII du CGCT le législateur a prévu que les offices publics d'habitat précédemment rattachés aux communes situées dans le périmètre d'un établissement public territorial de la Métropole du Grand Paris devront être rattachés à ce dernier, au plus tard avant le 31 décembre 2017,

**CONSIDERANT** que l'Office Public de l'Habitat est actuellement rattaché à la commune de Nogent-sur-Marne membre de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

Après avis de la Commission Urbanisme, aménagement, politique de la ville, action sociale et insertion et politique de l'habitat du 13 septembre 2017,

### **DELIBERE**

**DECIDE** le rattachement de Nogent Habitat OPH à l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois au 1<sup>er</sup> décembre 2017.

**FIXE** le nombre des administrateurs de l'OPH à voix délibérative à 23 membres.

**DESIGNE** en tant que représentants de l'établissement public territorial Paris Est Marne et Bois,

- Les conseillers territoriaux suivants :
  - Chantal CANALES
  - Pierre CARTIGNY
  - Jacques JP MARTIN
  - Pascal MARTINEAU
  - Jean-Jacques PASTERNAK
  - Christine RYNINE
  
- Les personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales suivantes :
  - Jean-Paul BOUVARD
  - Michel PACHER
  - Bernard SALAMI
  - Martine DESSAGNES
  - Liliane GIBOT
  - Chantal DURANT
  - Paul BAZIN

**DESIGNE** en tant que représentant(s) des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

- Marie Odile HORTET

**AUTORISE** le président du conseil de territoire de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois à inviter :


Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20171010-D17-98-DE  
Date de télétransmission : 10/10/2017  
Date de réception préfecture : 10/10/2017

- les caisses d'allocations familiales du département du siège de l'OPH, l'union départementale des associations familiales du département du siège de l'OPH, Action Logement, à désigner les personnalités qualifiées qui en sont issues, au sein du CA de l'OPH.
- les organisations syndicales à désigner leur(s) représentant(s) (2 représentants. Dans l'attente des nouvelles règles de désignation des conseillers prud'hommes courant 2017 conformément aux dispositions de l'ordonnance du 31 mars 2016 et du décret n°2016- 1948 du 28 décembre 2016, ce sont le ou les représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives dans le département du siège de l'OPH suite aux dernières élections prud'homales de 2008.)

**AUTORISE** le président du conseil de territoire de l'établissement public Paris Est Marne et Bois à prendre tous actes nécessaires à la bonne exécution du changement de rattachement.

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa transmission ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,  
  
Jacques JP MARTIN



Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20171010-D17-98-DE  
Date de télétransmission : 10/10/2017  
Date de réception préfecture : 10/10/2017